

■ DEUXIÈME PUBLICATION

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **C-Sam Progiels SA, en liquidation, Veyrier**
2. Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3. Date de la décision: 06.07.2009
4. Echéance de préavis des créances: **14.09.2009**
5. Adresse pour la déclaration des créances:
C-Sam Progiels SA, en liquidation, c/o Michel Lecoultré,
rue des Glacis-de-Rive 21, 1207 Genève
6. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7. Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude Ducret Yousfi & Rigaud, notaires
1207 Genève

05191580